



## RENSEIGNEMENTS POUR LES MÉDIAS

### *L'Histoire de Paul*

- La conduite en état d'ébriété par les jeunes du Nouveau-Brunswick est un problème de longue date. Chaque année, des vies sont perdues inutilement ou détruites par des accidents causés par la conduite en état d'ébriété. ANBL prend des démarches pour aider à réduire ce terrible fléau.
- Jeunes – Statistiques 2007 de la GRC :
  - Des 78 mortalités au Nouveau-Brunswick, 18 étaient des jeunes
  - Des 18 jeunes, 8 étaient des conducteurs (5 garçons) et 10 étaient des passagers (4 garçons)
  - Les causes de décès comprennent : alcool, conduite agressive, ceinture de sécurité non bouclée
- *L'Histoire de Paul* est une campagne de marketing social élaborée par ANBL qui cible les jeunes hommes de 16 à 19 ans du Nouveau-Brunswick.
- Le but de *L'Histoire de Paul* est de sensibiliser les jeunes sur les dangers de conduire en état d'ébriété, de laisser ses parents et amis conduire en état d'ébriété et de monter en voiture avec un conducteur ivre.
- La campagne est conçue pour joindre un groupe difficile à cibler : les jeunes, plus particulièrement les jeunes hommes âgés de 16 à 19 ans. Ils ne regardent pas la télévision et ne lisent pas les journaux comme la génération précédente le faisait.
- Il est bien documenté que les jeunes hommes de 16 à 19 ans passent de nombreuses heures par semaine sur l'Internet, à jouer des jeux vidéos, à télécharger de la musique, à faire de la messagerie instantanée, à mettre à jour leurs profils sur Facebook® ou MySpace® ou à afficher des vidéos sur YouTube®. C'est pour cette raison que nous avons décidé d'utiliser des outils médiatiques sociaux pour joindre cet auditoire.
- Éveiller les jeunes et créer des changements de comportement chez ceux-ci nécessite un lien émotionnel pour cet auditoire qui est parfois biaisé et qui se méfie des médias. Pour les joindre, *L'Histoire de Paul* a été créée de façon très réaliste.
- *L'Histoire de Paul* est une campagne en plusieurs volets. Il y a d'abord les vidéos et photos de *L'Histoire de Paul* qui seront téléchargées sur les sites Web de médias sociaux lors de la phase virale de la campagne. Ensuite, l'élément créatif développé pour les vidéos sera utilisé lors d'une phase de marketing traditionnel au cours de l'été et de l'automne. Ceci aidera à pousser la campagne et donner un plus grand rendement pour son investissement à ANBL.
- À ce que nous sachions, aucune autre régie d'alcool n'a entrepris de telles démarches innovatrices pour garder les jeunes en sécurité sur les routes.
- *L'Histoire de Paul* a été approuvée par le Conseil d'administration d'Alcool NB Liquor.
- *L'Histoire de Paul* comprend 10 blogues vidéo affichés sur YouTube®.
- Dans le premier blogue, Paul Underhill, un élève de 12e année du Nouveau-Brunswick se présente quand il affiche un blogue vidéo pour un projet scolaire. Deux semaines plus tard, Paul affiche une



vidéo émotionnelle décrivant son implication dans un accident de voiture ayant des conséquences tragiques.

- Une série d'autres vidéos sont affichées par Chantal Leblanc, la petite amie d'une des victimes de l'accident. Elle critique le fait que Paul utilise l'Internet pour communiquer son côté de l'histoire et lui indique comment elle se ressent par rapport à ses gestes. C'est par le dialogue de Chantal que l'auditeur peut voir le conflit et le débat lié à la décision fatidique de Paul.



## APPUIS

**Les organismes suivants ont appuyé ce projet :**

- Mères contre l'alcool au volant (MADD) Canada
- Adolescents contre l'ivresse au volant (TADD) du Nouveau-Brunswick
- Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick
- Associations des chefs de police du Nouveau-Brunswick – Sous-comité de la circulation
- L'Association des Policiers du Nouveau-Brunswick

## TÉMOIGNAGES

### **Andy Murie, Chef de la direction, Mères contre l'alcool au volant (MADD) Canada**

«Nous vous remercions de nous offrir l'occasion de prêter notre appui à votre campagne de responsabilité sociale. Je crois que la créativité de cette campagne rejoindra les jeunes. Toute campagne qui fait en sorte que les jeunes pensent à leur propre consommation d'alcool et aux activités à risque mérite d'être appuyée. Les jeunes réagissent aux campagnes conçues pour eux et elles seront plus facilement acceptées.»

### **Bob Theriault (sergent d'état-major retraité), Services de la circulation, Division « J » de la GRC**

«La conduite en état d'ébriété est la principale cause criminelle de décès au Canada et elle représente près de 30 pour cent de tous les décès lors des accidents de voiture. Les jeunes représentent une forte proportion des personnes impliquées dans les accidents de véhicules à moteur. En 2007, près de 24 pour cent de tous les décès de la circulation étaient des jeunes et l'alcool était un facteur qui y a contribué. ANBL pave la voie en s'associant à des organismes concernés et en jouant un rôle de premier plan sur plusieurs points de vue.»



**Ivan Corbett, Directeur, Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick**

«Le Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick appuie la campagne de responsabilité sociale L'Histoire de Paul d'ANBL. Elle transmet le message que l'alcool au volant peut avoir des conséquences tragiques pour tous. Nous souhaitons que la sensibilisation créée par cette campagne innovatrice réduira le nombre d'accidents et de décès causés par l'alcool au volant sur les routes du Nouveau-Brunswick.»

«Cette campagne est importante parce qu'elle envoie un message opportun et important, c'est-à-dire que la conduite en état d'ébriété nous affecte tous et que nous sommes tous responsable pour y mettre un terme. Il est absolument inacceptable de conduire en état d'ébriété, de monter dans un véhicule avec un conducteur en état d'ébriété ou de laisser quelqu'un d'autre conduire en état d'ébriété. Ces trois scénarios sont illustrés dans *l'Histoire de Paul* et, même s'il s'agit d'une histoire fictive, ces actions dangereuses se produisent réellement sur nos routes avec des conséquences tragiques. ANBL et Stratégie Révolution ont consacré beaucoup d'efforts pour présenter un scénario réaliste et émotionnel et le Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick était fier qu'on leur demande de donner le point de vue des jeunes pendant la création de cette campagne de responsabilité sociale innovatrice.»

«Cette campagne connaîtra autant de succès que le voudront les jeunes qui la consulteront. Les jeunes qui voient la campagne peuvent répondre au message en s'assurant de ne pas conduire en état d'ébriété, de ne pas laisser d'autres personnes le faire et en refusant de monter dans un véhicule conduit par une personne en état d'ébriété. En choisissant de prendre des mesures positives dans leur communauté sur ce point, ils peuvent sauver des vies.»

«Le Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick félicite ANBL d'avoir pris une approche innovatrice pour faire face au problème de la conduite en état d'ébriété. Le Conseil encourage tous les jeunes à prendre des mesures pour faire en sorte que la conduite en état d'ivresse soit une chose du passé. Parlez de ce sujet. Partagez *l'Histoire de Paul* avec vos amis, appuyez un groupe comme Adolescents contre l'ivresse au volant ou Mères contre l'alcool au volant. En agissant ensemble, nous pouvons tous aider à éliminer la conduite en état d'ébriété dans notre province.»

**Association des chefs de police – Sous-comité de la circulation :**

«Nous appuyons toute campagne et publicité pour sensibiliser toute la population du Nouveau-Brunswick sur les dangers de la conduite en état d'ébriété. Le sous-comité de la circulation du Nouveau-Brunswick, au nom de l'Association des chefs de police du Nouveau-Brunswick appuie votre.»



## STATISTIQUES SUR LES COLLISIONS - 2007 – GRC

Fournies par le sergent d'état-major Bob Theriault, Division « J », Services de circulation

### *Tous les âges*

#### **Collisions :**

Nombre de collisions au Nouveau-Brunswick où l'alcool était un facteur (tous les âges) : 19/66  
Quel est le pourcentage des collisions ? 28,7 %

#### **Blessures :**

Nombre de blessures graves au Nouveau-Brunswick où l'alcool était un facteur (tous les âges) : 39/220  
Quel est le pourcentage des blessures ? 17,7 %

\* Puisque ce chiffre représente seulement les blessures graves, le nombre réel pourrait être beaucoup plus élevé. Les blessures graves sont définies comme des blessures nécessitant une hospitalisation pendant au moins 24 heures.

#### **Mortalités :**

Nombre de mortalités au Nouveau-Brunswick où l'alcool était un facteur (tous les âges) : 23/78  
Quel est le pourcentage des mortalités ? 29,5 %.

### *Jeunes (16 à 19 ans)*

#### **Mortalités :**

Nombre de mortalités au Nouveau-Brunswick impliquant des jeunes (16 à 19 ans) : 18/78  
Quel est le pourcentage des mortalités ? 23 %

9 hommes, 9 femmes

Parmi les 18 personnes tuées, 8 étaient des conducteurs (5 hommes) et 10 étaient des passagers (4 hommes). Les causes de ces décès comprenaient la conduite agressive, l'omission de porter une ceinture de sécurité et l'alcool.